

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): Les députés ont entendu la motion. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Les députés connaissent la teneur de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE AU
CAPITAL DE PETRO-CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)) propose: Que le projet de loi C-84, Loi concernant la privatisation de la société nationale des pétroles du Canada, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif.

—Monsieur le Président, j'ai le grand honneur de présenter un projet de loi qui va permettre au gouvernement de vendre des actions de Petro-Canada aux Canadiens.

Avant de parler de ce projet de loi, j'aimerais rafraîchir la mémoire des députés sur les origines du programme de privatisation du gouvernement. Lors de la présentation de son budget, en 1985, le ministre des Finances a annoncé que le gouvernement ferait un examen en profondeur des sociétés d'État. Les sociétés, propriété du gouvernement, qui ne remplissaient plus leur mandat feraient l'objet d'une étude de privatisation.

Depuis lors, la privatisation est devenue un élément essentiel de la politique économique de notre gouvernement.

Le Canada n'est pas le seul pays à convenir de la valeur de la privatisation pour redéfinir le rôle de l'État. Tous les gouvernements de par le monde remettent en question les méthodes du passé.

Les pays de l'Europe de l'Est nous ont démontré sans ambages que les avantages à long terme de la propriété d'État étaient trop coûteux et trop peu tangibles. L'idéologie interventionniste a été troquée contre le sens commun de la libre entreprise. La privatisation est donc

perçue comme une étape essentielle de cet important objectif dans ces pays.

De nombreux pays demandent avis au Canada en ce domaine. Les gouvernements de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Venezuela, du Sénégal, de la Tunisie et la Roumanie ont fait appel à nos services. Des représentants de mon ministère se sont récemment rendus en Pologne et en Hongrie pour appuyer les efforts de privatisation de ces deux gouvernements.

C'est un honneur pour le Canada de participer aux efforts de privatisation de ces pays. Cependant, nous ne perdons pas de vue qu'il nous reste encore un important travail à faire dans notre propre pays.

[Français]

Monsieur le Président, Petro-Canada est la plus importante société pétrolière intégrée au Canada qui appartient à des Canadiens. Le projet de loi C-84 vise d'ailleurs à ce que les choses en restent ainsi.

La société est présente dans toutes les cités et villes du Canada. Mais, pour de nombreux Canadiens, Petro-Canada n'est pas seulement un endroit où l'on vend de l'essence. Elle a démontré son engagement dans de nombreuses activités, passant du conditionnement physique et du sport amateur à l'amélioration de l'environnement. C'est une société qui s'est engagée à fond dans la promotion de la fierté nationale. Nous n'avons qu'à nous rappeler le grand rallye canadien «Partageons la flamme» qui a eu lieu en même temps que les Jeux olympiques d'hiver de Calgary, en 1988.

Petro-Canada est engagée dans ce genre d'activités, et son engagement va continuer, j'en suis sûr, non à la suite d'une directive du gouvernement, mais parce qu'il est de bon ton pour une entreprise de pouvoir se déclarer au service des Canadiens.

[Traduction]

Petro-Canada fait partie d'une industrie dynamique et concurrentielle. Si nous voulons qu'elle puisse affronter la concurrence, nous devons lui assurer une source fiable de nouveaux capitaux. Plutôt que d'obliger la société à continuer de puiser dans le gousset des contribuables, nous la privatiserons afin de lui donner un accès direct à une autre source de capitaux, c'est-à-dire l'investissement individuel.

Petro-Canada tirera avantage de ce changement; elle acquerra cette souplesse financière qu'elle a toujours enviée chez ses concurrents du secteur privé.

Certaines personnes prétendent cependant que nous faisons trop de concessions dans cette transaction.